



Rapport Annuel 2007



Société d'Assurance Mutuelle
à cotisations variables
régie par le Code des Assurances

Exercice 2007

Conseil d'administration

- Talal AL RIFAI
Président
- Karim ASNOUN
Vice-Président
- Laurent ANOUILH
Administrateur
- Amor BEKKA
Administrateur
- Gérard BOUSQUET
Administrateur
- Vincent BOYER
Administrateur
- James DAHAN
Administrateur
- Bernard DECLEIN
Administrateur
- Elias GHABRO
Administrateur
- Bernard NGUON
Administrateur
- Anibal PIRES
Administrateur
- Abilio SERRANO
Administrateur
- Joël GRANDBOUCHE
Administrateur salarié
- André REICHENECKER
Administrateur salarié

Secrétaire du Conseil :

- Colette PELLISSIER

Direction

- Talal AL RIFAI
Directeur Général
- Patrick GALAT
Directeur Général Délégué

Commissaires aux comptes

- Société CEFRECO Eurus France
*Représentée par
Monsieur Vito MARTINELLI
Titulaire*
- Jacques TISSERAND
Suppléant

Comité d'éthique des comptes

- Guy LABERGÈRE
- Serge LAPIERRE
- Claude PROTOIS



Assemblée générale

du 26 JUIN 2008

Ordre du jour

Assemblée Générale Ordinaire

- 1 • Rapport de gestion du conseil d'administration,
- 2 • Rapport du commissaire aux comptes,
- 3 • Rapport du comité d'éthique des comptes,
- 4 • Examen et approbation des comptes 2007,
- 5 • Election de quatre administrateurs,
- 6 • Vote des résolutions.

Le mot du Président

La **Mutuelle Fraternelle d'Assurances** a poursuivi en 2007 sa marche en avant, a tenu son rôle d'entreprise leader dans l'assurance du taxi et a amplifié son implication dans l'économie sociale.

Son label, « **la Fraternelle** » a été mis en relief pour être encore plus proche de ses sociétaires.

En tant que Président du Conseil d'Administration j'ai, lors de l'Assemblée Générale du 26 juin dernier, grandement apprécié le chemin parcouru en 7 années et suis fier de l'excellent travail accompli grâce à l'implication de tous les acteurs de l'entreprise MFA. Qu'ils soient vivement remerciés.

L'année 2007 a été satisfaisante au plan économique, car le résultat net de l'exercice 2007 est un bénéfice de 4,701 millions d'euros contre une perte de 0,262 millions d'euros en 2006 (*cette perte étant due à la participation et à l'intéressement distribués aux salariés*).

Les capitaux propres, y compris le résultat de l'exercice, s'élèvent à 72,780 millions d'euros contre 68,463 millions d'euros l'année dernière.

Les éléments déterminants de la marge de solvabilité s'élèvent à 105,707 millions d'euros à comparer au minimum réglementaire qui est 10,767 millions d'euros, ce qui représente près de dix fois le montant minimum d'exigibilité réglementaire.

Concernant notre management interne, le développement de nos équipes s'est poursuivi avec le recrutement de nouveaux acteurs pour renforcer la plateforme de gestion expertises et indemnités Habitations renforçant ainsi notre professionnalisme au plus près de nos sociétaires.

Notre qualité première est bien la capacité de notre dispositif de répondre rapidement aux besoins de nos assurés et de leurs proches, et ce d'une façon personnalisée.

Par ailleurs, les grands projets engagés ont mobilisé les équipes de l'entreprise au cours de l'année 2007, et notamment pour les dossiers suivants :

- L'attention soutenue portée à la lisibilité de notre gestion du portefeuille d'actifs,
- La préconisation de la réglementation en matière de gouvernance,
- Les travaux sur d'optimisation de notre contrôle interne,
- Le diagnostic général des organes de l'entreprise,
- Le redéploiement du réseau.

Ce sont autant de progrès acquis pour confronter notre modèle interne à l'approche de Solvabilité 2.

Enfin, une mention particulière doit être attribuée à la maîtrise renforcée des risques, se traduisant par une sinistralité qui demeure faible. Ce constat, qui atteste certes de la bonne santé de la gestion et la bonne surveillance du portefeuille, résulte aussi de la qualité de l'analyse du risque mise en œuvre par les différents acteurs de l'entreprise.

La nouvelle réorganisation qui va se mettre en place dans les années à venir, va permettre à la MFA de développer sa croissance dans tous ses métiers.

Et ce bien que la MFA soit confrontée à un contexte concurrentiel particulièrement difficile en ce qui concerne l'assurance des particuliers. La rentabilité a été maintenue grâce à la progression des contrats d'assurance de la profession du taxi et à la performance de la gestion financière.

De nombreuses innovations de garanties et de services, initiées en 2007, devraient permettre d'accroître le développement de **la Fraternelle** dans les années à venir.



Talal AL RIFAI
P.D.G. de la M.F.A.



Rapport

du conseil d'administration

Mesdames et Messieurs les Délégués,

Comme chaque année à la même époque, nous sommes réunis en Assemblée Générale, conformément à l'article 13 de nos statuts, afin de présenter et de soumettre à votre approbation les comptes de l'exercice 2007.

Ils sont arrêtés au 31 décembre, date de clôture de notre exercice social.

Nous allons tout d'abord évoquer les grandes tendances de l'exercice écoulé afin de mieux éclairer l'évolution des résultats.

LE BILAN ET LES RESULTATS

L'année 2007 s'est terminée sur un très bon résultat technique qui confirme nos prévisions et conforte les orientations définies par le Conseil d'Administration depuis plusieurs années, leur mise en œuvre par la direction dans toutes ses composantes et l'ensemble du personnel de l'entreprise.

Pour ce qui concerne le domaine des sinistres, aucun événement exceptionnellement grave n'a été enregistré au cours de l'année 2007.

Les primes versées aux réassureurs représentent 9,13 % des cotisations acquises contre 8,77 % l'an passé.

Le ratio sinistres/cotisations est de 70,20 % ; en amélioration de 3,28 %.

Les charges de sinistres nettes de réassurance diminuent quant à elles de 4,12 %.

Cette tendance satisfaisante et continue depuis cinq ans, est le résultat de notre stratégie de défense de notre cœur de métier depuis la réforme et le recentrage de l'entreprise.

Les cotisations acquises au titre de l'exercice 2007 représentent, en brut de cessions, 55,06 Millions d'Euros contre 57,26 Millions d'Euros en 2006.

Cette baisse de chiffre d'affaires est essentiellement due à l'érosion de notre portefeuille de contrats « Multirisque Automobile Particulier » que nous subissons depuis plusieurs années.

En fin d'exercice, nous dénombrons 58.107 contrats de ce type contre 62.200 à la fin de l'année précédente.

A l'inverse, notre implantation dans le monde de l'assurance du taxi s'est consolidée, notre portefeuille « Multirisque Automobile Taxi », constitué de 13.693 contrats, ayant enregistré une progression de 3,67 % sur l'exercice.

Les frais de gestion enregistrent une baisse de 3,86 %. Les produits des placements, en croissance de 61,72 %, s'élèvent à 10,1 Millions d'Euros.

Au final, l'exercice 2007 se traduit par :

- un résultat technique de 3,18 Millions d'Euros contre 0,08 Million d'Euros en 2006,
- un résultat avant impôt de 5,87 Millions d'Euros contre 1,22 Millions d'Euros en 2006,
- un résultat après impôt de 4,7 Millions d'Euros contre - 0,26 Million d'Euros en 2006.

Après un exercice 2006 à l'équilibre, nous ne pouvons que nous féliciter de ce résultat très satisfaisant.

LES REALISATIONS

L'année 2007 fut la seconde année du développement commercial de notre offre de « crédit licence taxi ».

Initiée avec notre partenaire historique, la SOCRAM, cette offre s'appuie désormais sur deux partenaires supplémentaires : la Banque Française et le Crédit Coopératif.

Ce service offert à nos sociétaires est une totale réussite, l'encours actuellement géré approchant les 40 Millions d'Euros.

Parmi les autres travaux et réalisations marquants de cette année, il faut également noter :

- La conception et la négociation d'un nouveau programme d'assistance que nous venons de mettre en place au mois d'avril 2008,
- La mise en place de procédures et de structures dédiées à l'amélioration de notre taux de résiliation, car il ne sert à rien de gagner des sociétaires si parallèlement des moyens efficaces de les conserver ne sont pas mis en œuvre.
- La réforme de notre politique de gestion des sinistres MRH Dégâts des Eaux.
- Les études menées pour nous préparer à l'application de la réforme appelée « Solvency II ».
- A cela s'ajoute la création d'un grand département «Relation Sociétaires » pour l'amélioration et le renforcement de toutes les procédures de gestion nécessaires à l'atteinte d'une qualité de service optimum que nous nous devons d'apporter à nos sociétaires.

Notre Mutuelle dispose aujourd'hui de tous les atouts nécessaires, et notamment d'une bonne santé financière, pour affronter l'avenir en poursuivant ses projets de développement et de fidélisation de ses sociétaires.

L'année 2008 sera une étape importante dans la mise en œuvre d'une nouvelle organisation et de nouveaux dispositifs qui doivent lui permettre d'atteindre ses objectifs dans les années futures.

Enfin, conformément à l'article R-322-54.1 du décret N° 2002-942 du 26 juin 2002 relatif à l'administration des sociétés d'assurances mutuelles et au statut du mandataire mutualiste, il est constaté qu'aucun Administrateur de la M.F.A. ne déroge aux dispositions de la loi N.R.E.

Pour toutes ces raisons, le Conseil d'Administration vous demande d'approuver sa gestion et de lui accorder votre quitus pour l'exercice 2007.



Rapport général

du commissaire aux comptes

Art 322-68 du Code des Assurances & Art L225-235 du Code du Commerce

Exercice clos

le 31 décembre 2007

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale en date du 17 juin 2004, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2007, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la MUTUELLE FRATERNELLE d'ASSURANCES, établis conformément aux règles et principes comptables applicables en France, tels qu'ils sont annexés au présent rapport,
- la justification de nos appréciations
- les vérifications spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également

à apprécier les principes comptables suivis et des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Certains postes techniques propres à l'assurance et à la réassurance, à l'actif et au passif des comptes sociaux de votre société, sont estimés selon des modalités réglementaires et en utilisant des données statistiques et des techniques actuarielles. Il en est ainsi notamment des provisions techniques. Les modalités de détermination des éléments actifs/passifs sont relatées dans les notes 1.1 à 1.2 de l'annexe.

Nous nous sommes assurés de la cohérence d'ensemble des hypothèses et des modèles de calcul retenus par votre société ainsi que de la conformité

des évaluations obtenues avec les exigences de son environnement réglementaire et économique.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve exprimée dans la première partie de ce rapport.

III – VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux sociétaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Saint Mandé, le 23 Mai 2008

CEFRECO Audit
Vito MARTINELLI
Commissaire aux Comptes
Compagnie Régionale de PARIS



Rapport spécial

du commissaire aux comptes

Exercice clos le 31 décembre 2007

Mesdames, Messieurs,

L'article R 322 - 57 du Code des Assurances interdit aux administrateurs ou directeurs de sociétés d'assurances mutuelles de prendre ou conserver un intérêt direct ou indirect dans une entreprise, un marché, un traité ou une opération commerciale ou financière faits avec ladite société ou pour son compte, sauf à y avoir été autorisés par l'Assemblée Générale des sociétaires.

Un rapport spécial doit vous être fait chaque année sur l'exécution des opérations sus-visées, avec autorisation préalable.

En vertu des dispositions ci-dessus rappelées, nous avons l'honneur de vous faire connaître que nous n'avons pas eu connaissance de conventions nouvelles de cette nature, ni de la poursuite de conventions précédemment autorisées.

Fait à Saint Mandé, le 23 Mai 2008

CEFRECO Audit
Vito MARTINELLI
Commissaire aux Comptes
Compagnie Régionale de PARIS

Bilan

au 31 décembre 2007 (en milliers d'Euros)

Actif

	Brut	Amortissements et provisions	Net	Exercice N -1 NET
Actifs incorporels.	207		207	207
Placements :				
Terrains et constructions.	24 874	9 022	15 852	16 267
Autres placements.	108 900	486	108 414	101 541
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes.	352		352	278
Total des placements.	134 126	9 508	124 618	118 086
Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques :				
Provisions pour sinistres.	20 783		20 783	24 026
Total part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques.	20 783		20 783	24 026
Créances :				
Créances nées d'opérations d'assurance directe.	21 473		21 473	22 719
Créances nées d'opérations de réassurance.	316		316	2 891
Autres créances :				
Personnel	30		30	33
Etat, sécurité sociale et collectivités publiques	68		68	151
Débiteurs divers	462		462	451
Total créances	22 349		22 349	26 245
Autres actifs :				
Actifs corporels d'exploitation	4 262	2 318	1 944	1 935
Comptes courants et caisse	2 835		2 835	322
Total autres actifs	7 097	2 318	4 779	2 257
Frais d'acquisition reportés	2 476		2 476	2 436
Autres comptes de régularisation	2 932		2 932	2 771
Total comptes de régularisation - Actif	5 408		5 408	5 207
Total de l'actif	189 970	11 826	178 144	176 028

Hors bilan engagements reçus

	Exercice N	Exercice N -1
Restitution cautions	243	243
Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et rétrocessionnaires.	24 510	26 387
Total des engagements reçus	24 753	26 630

Passif

	Exercice N	Exercice N - 1
Capitaux propres :		
Fonds d'établissement	1 865	1 719
Réserves	66 214	67 006
Report à nouveau	0	0
Résultat de l'exercice	4 701	-262
Total capitaux propres	72 780	68 463
Provisions techniques brutes		
Provisions pour cotisations non acquises	23 920	24 535
Provisions pour sinistres	61 545	62 090
Provisions pour égalisation	601	451
Autres provisions techniques	8 801	9 547
Total provisions techniques brutes	94 867	96 623
Provisions pour risques et charges	2 784	2 358
Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires	676	971
Autres dettes :		
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	1 968	2 544
Dettes nées d'opérations de réassurance	219	138
Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus	87	81
Personnel	798	873
Etat, sécurité sociale et collectivités publiques	2 927	2 850
Créanciers divers	848	867
Banques	0	0
Total autres dettes	6 847	7 353
Comptes de régularisation - Passif	190	260
Total du passif	178 144	176 028

Hors bilan engagements donnés

	Exercice N	Exercice N - 1
Cautions reçues	243	243
Engagements de restitution des valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et rétrocessionnaires	24 510	26 387
Total des engagements donnés	24 753	26 630

Compte de résultat

au 31 décembre 2007 (en milliers d'Euros)

Compte technique

	Opérations brutes	Cessions et rétrocessions	Opérations nettes	Opération nettes (N -1)
Cotisations acquises :				
Cotisations	54 446	4 970	49 476	51 226
Variation des cotisations non acquises	615		615	1 110
Total cotisations acquises	55 061	4 970	50 091	52 336
Produits des placements alloués	4 641		4 641	2 214
Autres produits techniques	3 138		3 138	2 744
Charges des sinistres :				
Prestations et frais payés	39 350	1 324	38 026	39 997
Charges des provisions pour sinistres	-544	-3 243	2 699	2 479
Total charges des sinistres	38 806	-1 919	40 725	42 476
Charges des autres provisions techniques	-745		-745	171
Frais d'acquisition et d'administration :				
Frais d'acquisition	5 563		5 563	5 479
Frais d'administration	4 081		4 081	4 462
Commissions reçues des réassureurs		-35	-35	-37
Total frais d'acquisition et d'administration	9 644	-35	9 609	9 904
Autres charges techniques	4 947		4 947	4 992
Variation de la provision pour égalisation	150		150	-327
Résultat technique	10 038	6 854	3 184	78

Compte non technique

	Exercice N	Exercice (N -1)
Résultat technique	3 184	78
Produits des placements :		
Revenus des placements	6 291	5 556
Autres produits des placements	202	293
Profits provenant de la réalisation des placements	4 547	1 334
Total produits des placements	11 040	7 183
Charges des placements :		
Frais de gestion interne et externe des placements et frais financiers	1 433	1 336
Autres charges des placements	971	711
Pertes provenant de la réalisation des placements	576	1 278
Total charges des placements	2 980	3 325
Produits des placements transférés	4 641	2 215
Autres produits non techniques	0	0
Autres charges non techniques	0	0
Résultat exceptionnel :		
Produits exceptionnels	68	256
Charges exceptionnelles	543	402
Total résultat exceptionnel	-475	-146
Participation des salariés	258	353
Impôt sur les bénéfices	1 169	1 484
Résultat de l'exercice	4 701	-262



Annexe

**aux bilan et compte de résultat
au 31 décembre 2007**

Informations

sur les choix des méthodes retenues

1.- Principes et modes d'évaluation retenus

Les principes et modes d'évaluation retenus sont ceux définis par le Code des Assurances et lorsque celui-ci ne le prévoit pas, ceux appliqués par le Plan Comptable Général.

1.1. - Postes du bilan - actif

1.1.1. - Actifs incorporels.

Ce poste comprend uniquement des droits au bail de certaines agences qui ne font l'objet d'aucun amortissement ni d'aucune provision.

1.1.2. - Placements.

Remarque préalable :

La gestion des placements financiers fait l'objet de deux mandats avec, d'une part, AGF Asset Management (60 à 65%) et d'autre part OFIMANDAT (35 à 40%) La gestion locative de l'immobilier est effectuée par un cabinet de gérance. Les décisions d'investissement restent exclusivement du ressort de la MFA.

a / Valeurs mobilières amortissables (à taux fixe) article R 332. 19

Les titres à revenus fixes sont inscrits à leur coût d'achat hors intérêt couru. Si la valeur de remboursement actualisée est différente de la valeur d'achat, la différence pour chaque ligne de titres est rapportée au résultat sur la durée de vie résiduelle des titres par la comptabilisation soit d'une charge (surcote) soit d'un produit (décote).

En outre conformément à l'article R 332. 19 du Code des assurances, une provision pour dépréciation est constituée si le débiteur n'est pas en mesure de respecter ses engagements (paiement des intérêts et remboursement du principal).

A la fin de 2007, il n'existe plus de provisions à caractère durable.

b / Autres actifs de placement : placements financiers ou immobiliers affectés ou non à la représentation des engagements techniques article R 332.20

Les actions et autres titres à taux variables sont inscrits au bilan sur la base du prix d'achat.

L'évaluation de ces titres est effectuée conformément à l'article R 332. 20 : c'est-à-dire pour les titres cotés : le dernier cours coté au jour de l'inventaire, et pour les titres non cotés : leur valeur d'utilité pour l'entreprise.

A la fin de 2007, il existe une provision pour dépréciation à caractère durable sur une ligne de titres non cotés Altima courtage et Altima pour un montant total de 486 K€.

cette provision s'analyse comme suit :

- Une provision de 6 K€ altima courtage constituée antérieurement,
- Une dotation de 480 k€ constituée sur l'exercice 2007 pour couvrir un risque Altima à hauteur de 50% de la valeur initiale des titres.

D'autre part, le portefeuille ne contient pas de ligne d'actions détenues en direct hormis des participations non cotées.

Les placements immobiliers sont inscrits pour leur valeur d'acquisition net de frais d'achat ou pour leur coût de construction éventuellement augmenté des travaux d'amélioration procurant une réelle plus-value.

A la suite de l'entrée en application en 2005 des nouvelles règles comptables largement inspirées des normes internationales (IFRS) le système d'amortissement des immeubles a profondément changé.

Ils doivent être désormais être amortis par composants.

La MFA a opté pour la méthode de réallocation des valeurs nettes comptables qui n'entraîne pas d'impact sur le montant des capitaux propres.

La décomposition et les durées d'amortissement retenues tant pour les immeubles de placement que pour ceux d'exploitation sont les suivantes :

• gros oeuvre :	60% sur 60 ans
• façades :	20% sur 30 ans
• équipements techniques :	20% sur 25 ans

Ces nouveaux modes de décomposition et d'amortissement ont généré un doublement de la dotation qui est passée de 0,4 M€ 0,7 M€.

La valeur de réalisation des immeubles et des parts des sociétés immobilières non cotées qui figure dans l'état des placements est déterminée à partir d'expertises quinquennales actualisées annuellement. A la fin 2005, une expertise quinquennale de l'ensemble du patrimoine a été réalisée.

A la fin 2007, il s'agit donc d'une simple certification intermédiaire.

Aucune provision pour dépréciation des actifs immobiliers n'est actuellement comptabilisée.

Il n'a pas été constitué de provision pour risque d'exigibilité des engagements techniques conformément aux termes de l'article R 331.5-1.

1.1.3 - Comptes de tiers «collectifs Les comptes «sociétaires» et «réassureurs» sont ventilés à l'actif et au passif en fonction des soldes individuels

1.1.4 - Autres actifs

Les actifs corporels d'exploitation font l'objet d'amortissements annuels sur le mode, linéaire selon les durées suivantes :

• Matériel informatique central :	4 à 5 ans
• Matériel micro - informatique et périphérique :	3 ans
• Matériel de transport :	5 ans
• Matériel :	6 ans 2/3
• Mobilier :	10 ans
• Agencements , installations :	10 ans
• Agencements immobiliers :	15 ans

Compte tenu des types d'actifs et de l'utilisation de ceux-ci aucune décomposition n'a été opérée contrairement aux actifs immobiliers.

1.1.5. - Frais d'acquisition reportés

La fraction des frais reportés a été déterminée en appliquant à ceux - ci le rapport cotisations émises et non acquises / cotisations émises totales.

Ils varient chaque année en fonction de ces divers éléments et augmentent ou diminuent le montant des frais d'acquisition imputables à l'exercice.

1.2 - Postes du bilan - passif

1.2.1. - Fonds d'établissement.

Depuis 1998, le fonds d'établissement est augmenté chaque année en franchise d'impôt du montant des droits d'adhésion des nouveaux sociétaires.

1.2.2. - Provisions techniques

Les provisions sont déterminées brutes de réassurance ; la part à la charge des réassureurs est inscrite à l'actif. Elles sont calculées séparément pour chacune des catégories définies à l'article A. 344 - 2 du Code des Assurances.

a / Provision pour cotisations émises et non acquises

La provision pour cotisations émises et non acquises est destinée à constater la fraction des cotisations se rapportant à la période comprise entre le 31 Décembre et la date de la prochaine échéance. Elle a été calculée prorata temporis contrat par contrat.

b / Provisions pour sinistres

Ces provisions correspondent à la valeur estimative des dépenses en principal et en frais internes et externes , nécessaires au règlement de tous les sinistres survenus et non payés.

L'évaluation des dossiers s'effectue selon deux méthodes selon les risques :

- dossier par dossier pour les garanties RC corporelle,

individuelle conducteur, pour les catastrophes naturelles et pour les plus gros dossiers IRD;

- selon les coûts moyens pour les autres garanties en comparaison régulière avec une méthode statistique basée sur la projection des liquidations de charge (méthode dite de Chain Ladder).

Il est constitué en complément une provision pour tardifs, c'est-à-dire pour sinistres survenus mais non encore déclarés à la date de clôture de l'exercice.

Il est également déterminé une provision pour frais de gestion destinée à couvrir les coûts nécessaires au traitement des dossiers en cours à la date d'inventaire (situation de run off). Cette provision dénommée «chargement de gestion» est déterminée séparément pour les dossiers corporels et pour les autres risques compte tenu des durées de liquidations différentes.

Les prévisions de recours à encaisser sont calculées séparément et viennent en déduction de ces provisions. Le plan de réassurance est basé essentiellement sur des traités en excédents de sinistres dont les priorités sont les suivantes :

- Auto et responsabilité civile : 275 K€
- Individuelle conducteur : 80 K€
- Incendie et risques locatifs : 150 K€
- Forces de la nature (hors catastrophes naturelles): 300 K€

Les traités en quote-part très minoritaires concernent principalement les catastrophes naturelle (taux de cession: 50%) et individuelle conducteur (taux de cession: 10%). Les principaux apériteurs sont : Swiss ré, Sécura et Hannover ruck.

c / Provision pour égalisation

Elle est destinée à faire face aux charges exceptionnelles afférentes aux opérations garantissant les risques naturels ou les actes de terrorisme.

La partie de cette provision relative au risque «attentats» a été dotée en application d'un régime transitoire et dérogatoire en 2001 et 2002. A partir de 2003, elle ne l'a plus été car aucune cotisation individualisée n'a été tarifée dans les contrats.

Si aucun évènement ne survient durant cette période ces dotations seront reprises en 2012 et 2013.

Pour 2007 sur le risque catastrophe une dotation de 150 Keuros a été effectuée.

Cette dotation a été déterminée à partir du résultat technique de la catégorie.

d / Autres provisions techniques

Dans ce poste figurent :

- les provisions mathématiques des rentes. L'arrêté du 20 Décembre 1996 a modifié les règles de provisionnement des rentes (utilisation de la table TD 88 / 90 au lieu de la table CR 4,75 %). Pour 2007, le taux d'actualisation est de 2,50% contre 2,25% en 2006 à la suite de la hausse du taux servant de base au calcul (TME).

- La provision pour risques en cours qui a pour but de couvrir la charge des sinistres et des frais afférents aux contrats pour la période qui s'écoule du 31 Décembre à la date de la prochaine échéance pour la part qui n'est pas couverte par la provision pour cotisations non acquises.

Pour l'exercice 2007 une reprise de provision de 62 K€ a été réalisée ce qui amène le solde de la catégorie «catastrophes naturelles» à une provision de 10 K€.

1.3. - Hors bilan

Les engagements concernent les dépôts titres constitués par les réassureurs en couverture de leurs engagements et une caution bancaire réclamée dans le cadre d'une procédure faisant suite à un contentieux fiscal.

La MFA commercialise des produits crédits Automobiles licence Taxi, en partenariat avec la Socram dont elle est actionnaire, dans ce contexte la MFA apporte une garantie à la bonne réalisation de ces opérations, au 31/12/2007 aucun engagement hors bilan n'est à constater compte tenu d'un nombre de défaillances historiquement très limité et confirmé par les chiffres de 2007.

1.4. - Compte de résultat

1.3.1. - Produits financiers : règle d'allocation

Les produits nets des placements nets de charges figurent à l'origine au compte non technique

En fin d'exercice, ils sont ventilés en deux parties :

- les produits nets générés par le placement des fonds provenant des provisions techniques sont transférés au compte technique
- les produits nets issus des capitaux propres restent au compte non technique. La détermination de la partie à transférer s'effectue en appliquant aux produits nets la formule suivante :

Provisions techniques nettes
+
Réserve de capitalisation

Provisions techniques nettes
+
Capitaux propres (hors réserve de capitalisation)

Le pourcentage d'allocation au compte technique se situe généralement dans une fourchette qui s'étend de 55 à 60%.

1.3.2. - Les charges

Les charges sont classées par destination à partir d'une pré-imputation par nature selon les méthodes suivantes :

- analyse de l'activité de chaque département de la mutuelle (siège et réseau) et répartition de celle-ci en pourcentage selon les rubriques du plan

comptable : (acquisition, administration, gestion des sinistres, autres charges techniques, gestion des placements, charges non techniques).

- lorsque les charges sont affectables à plusieurs départements ou à la mutuelle entière, une seconde répartition est effectuée en fonction du poids respectif de chacun de ceux-ci dans l'activité générale.

Les pourcentages ainsi déterminés sont révisés chaque année.

Les frais d'acquisition sont constitués de toutes les dépenses engagées jusqu'à la conclusion des contrats.

Les frais d'administration comportent principalement les frais de gestion des contrats, d'encaissement des cotisations et de surveillance du portefeuille.

Les frais de gestion des sinistres englobent tous les coûts internes liés à ceux-ci (gestion, règlements et recours).

Les autres charges techniques sont constituées essentiellement des frais de mise à disposition de moyens (informatique, services généraux) et de gestion générale de la mutuelle (personnel, formation). A ceux-ci s'ajoutent les frais de comptabilité et de gestion des comptes sociétaires.

Les frais de gestion des placements incluent les coûts liés aux mandats de gestion mentionnés plus haut et ceux d'analyse et de traitement des informations en provenance de ceux-ci.

2. - Dérogations aux principes généraux du plan comptable

Il n'a pas été fait de dérogation aux principes généraux du plan comptable.

3. - Choix de l'unité monétaire

Les montants qui figurent dans cette annexe sont exprimés en milliers d'euros.

4. - Autres informations

Le contrôle fiscal relatif aux exercices 2001 et 2002 s'est déroulé et terminé en 2003.

Une contestation portant sur un montant de 0,256 M€ a fait l'objet d'une provision pour risques en 2003. Cette provision subsiste au 31 décembre 2007. L'impact des nouvelles règles d'amortissements par éléments a généré à partir de 2005 une minoration du résultat imposable d'environ 0,300 M€.

Cette minoration est répartie et réintégrée fiscalement par parts égales sur cinq exercices.

D'autre part une provision représentant 4/5 de l'impôt lié à cette réintégration a été constituée à partir du même exercice. Elle sera déduite fiscalement par quart sur les exercices suivants.

Ce mécanisme subsistera jusqu'à ce que l'écart entre ancienne et nouvelle dotation devienne inférieur à 0,150 M€, limite de la tolérance admise par l'Administration Fiscale.



Notes

sur les postes du bilan

1 - Evolution des actifs incorporels

Nature de l'actif	Montant en début d'exercice	Transfert et mouvements de l'exercice	Montant en fin d'exercice
Droits au bail	207	0	207

2 - Evolution des actifs immobiliers

Nature de l'actif	Montant brut en début d'exercice	Transfert et mouvements de l'exercice	Montant brut en fin d'exercice
Parts de sociétés immobilières non cotées	26	0	26
Immeubles	24 537	311	24 848
Total	24 563	311	24 874

Dotations de l'exercice aux amortissements et provisions	Diminutions d'amortissements et reprises de provisions	Cumul amortissements et provisions à la clôture de l'exercice	Montant net inscrit au bilan
0	0	0	26
726	0	9 022	15 826
726	0	9 022	15 852

3 - Autres

Placements

Nature de l'actif	Montant brut à la clôture de l'exercice	Dotation et reprises de provisions	Montant cumulé des provisions à la clôture de l'exercice	Montant net inscrit au bilan clôture de l'exercice
Obligations , T.C.N. et titres à revenu fixe	79 350	0	0	79 350
Actions	2 951	481	486	2 465
O.P.C.V.M.	26 515	0	0	26 515
Prêts	0			0
Sous - total état des placements	108 816	481	486	108 330
Dépôts et cautionnements	84			84
Total	108 900	481	486	108 414

4 - Etat détaillé

des placements

1 - Placements inscrits au bilan en classe 2 conformément à l'article R 332-19 affectables à la représentation des engagements réglementés autres que ceux déposés chez les cédants.

N° de Code	Nombre et désignation des valeurs			Affectation	Localisation	Valeur brute	Corrections de valeur	Valeur nette au bilan	Valeur de réalisation	Plus ou moins values latentes	Valeur de remboursement
23 - Placements financiers											
231 - Obligations, titres de créances négociables et autres titres à revenu fixe											
Obligations des secteurs public et semi - public cotées											
OAT											
FR0000187361	2 200 000	5,00%	10 / 2016 de 1 euro	F	France	2 439	-27	2 412	2 300	-112	2 200
FR0010061242	2 800 000	4,00%	04 / 2014 de 1 euro	F	France	2 780	1	2 781	2 765	-16	2 800
FR0000188989	2 750 000	4,00%	04 / 2013 de 1 euro	F	France	2 773	-8	2 765	2 724	-41	2 750
FR0010415331	750 000	3,75%	04 / 2017 de 1 euro	F	France	727	18	745	714	-31	750
FR0010288357	1 000 000	3,25%	04 / 2016 de 1 euro	F	France	944	56	1 000	924	-76	1 000
Total OAT						9 663	40	9 703	9 427	-276	9 500
Autres											
FR0000473217	1 500	C.N.A. 4,50%	03 / 2018 de 1 000 euros	F	France	1 460	9	1 469	1 478	9	1 500
FR0000481582	1 000	C.D.F. 5,875%	04 / 2011 de 1 000 euros	F	France	997	1	998	1 045	47	1 000
FR0000498230	1 000	A.D.P. 5,875%	2010 de 1 000 euros	F	France	991	7	998	1 025	27	1 000
FR0000582686	1 000 000	C.N.A. 5,80%	10 / 2012 de 1 euro	F	France	979	11	990	1 055	65	1 000
FR0000584179	1 750 000	OSEO 4,40%	04 / 2009 de 1 euro	F	France	1 609	115	1 724	1 746	22	1 750
Total autres						6 036	143	6 179	6 349	170	6 250
Total obligations des secteurs public et semi - public cotées						15 699	183	15 882	15 776	-106	15 750

1 - Placements inscrits au bilan en classe 2 conformément à l'article R 332-19 affectables à la représentation des engagements réglementés autres que ceux déposés chez les cédants.

N° de Code	Nombre et désignation des valeurs	Affectation	Localisation	Valeur brute	Corrections de valeur	Valeur nette au bilan	Valeur de réalisation	Plus ou moins values latentes	Valeur de remboursement
Obligations françaises privées cotées									
FR0000471054	1 500 Gie Suez 5,50% 11 / 2012 de 1 000 euros	F	France	1 553	-18	1 535	1 529	-6	1 500
FR0000495848	1 300 Suez Lyonnaise 5,875% 10 / 2009 de 1 000 euros	F	France	1 261	39	1 300	1 324	24	1 300
FR0000497398	600 C.F.F. 5,625% 06 / 2010 de 1 000 euros	F	France	600	0	600	616	16	600
FR0000572620	2 000 000 C.R.H. 5,00% 04 / 2008 de 1 euro	F	France	1 965	33	1 998	2 002	4	2 000
FR0010018275	400 000 C.R.H. 4,25% 10 / 2014	F	France	413	-2	411	391	-20	400
FR0000584245	1 500 000 R.C.I. SA 6,30% 01 / 2009 de 1 euro	F	France	1 514	-12	1 502	1 521	19	1 500
FR0000474975	1 000 Véolia Environ. 4,875% 05 / 2013 de 1000 euros	F	France	1 050	-16	1 034	978	-56	1 000
FR0010261388	500 Véolia Environ. 4,00% 02 / 2016 de 1000 euros	F	France	498	1	499	449	-50	500
FR0010224337	1 000 Schneider 4,00% 08 / 2017 de 1 000 euros	F	France	1 007	0	1 007	875	-132	1 000
FR0000485724	1 500 C.F.F. 5,375% 03 / 2013 de 1 000 euros	F	France	1 614	-23	1 591	1 555	-36	1 500
FR0010369413	20 AIR FRANCE 4,75% 01 / 2014	F	France	992	1	993	937	-56	1 000
FR0000488702	700 CRH 5% 10/2013	F	France	716	-1	715	714	-1	700
FR0010015982	800 BFCM 5% 09/2015	F	France	798	0	798	779	-19	800
FR0010479717	38 BNPP 4,50% 2014	F	France	1 883	1	1 884	1 876	-8	1 900
FR0000494957	1 000 SNCF 4,625% 10 / 2009 de 1 000 euros	F	France	945	43	988	1 004	16	1 000
XS0204436348	500 000 Unibail 4,00% 10 / 2011	F	France	502	0	502	479	-23	500
XS0255300633	500 000 BFCM 4,375% 05 / 2016	F	France	496	0	496	479	-17	500
XS0294547525	1,000 000 ST GOBAIN E3M 04 / 2012	F	France	980	0	980	972	-8	1 000
XS0303483621	600 000 SG EURIBOR 07/06/2017	F	France	574	0	574	590	16	600
XS0122029548	100 000 AXA TF/TV 12/20	F	France	111	0	111	104	-7	100
Total obligations françaises privées cotées				19 472	46	19 518	19 174	-344	19 400
Obligations internationales cotées en France									
DE0008016502	1 000 000 Dtsche Post 4,875% 01 / 2014 de 1 euro	F	France	1 037	-12	1 025	989	-36	1 000
XS0083986660	500 Prov. du Québec 5,50% 05 / 2010 de 1 524,49 euros	F	France	756	5	761	777	16	762
Total obligations internation. cotées en France				1 793	-7	1 786	1 766	-20	1 762

1 - Placements inscrits au bilan en classe 2 conformément à l'article R 332-19 affectables à la représentation des engagements réglementés autres que ceux déposés chez les cédants.

N° de Code	Nombre et désignation des valeurs	Affectation	Localisation	Valeur brute	Corrections de valeur	Valeur nette au bilan	Valeur de réalisation	Plus ou moins values latentes	Valeur de remboursement
Obligations de l'O.C.D.E.									
XS0167154680	1 000 000 Goldman Sachs 5,125% 04 / 2013 de 1 euro	F	France	1 024	-10	1 014	988	-26	1 000
BE0000303124	2 000 000 OLO 4,25% 09/2014 de 1 euro	F	France	1 988	0	1 988	1 996	8	2 000
AT0000385992	1 600 000 Bund 3,80% 2013 de 1 euro	F	France	1 559	1	1 560	1 565	5	1 600
DE0001135234	1 600 000 Bund 3,75% 07 / 2013 de 1 euro	F	France	1 589	1	1 590	1 568	-22	1 600
DE0001135242	1 000 000 Bund 4,25% 01 / 2014 de 1 euro	F	France	994	1	995	1 003	8	1 000
DE0001135259	1 500 000 Bund 4,25% 07 / 2007 de 1 euro	F	France	1 525	-4	1 521	1 503	-18	1 500
DE0001135283	2 000 000 Bund 3,25% 04/07 / 2015 de 1 euro	F	France	1 915	9	1 924	1 872	-52	2 000
IT0001247052	2 750 000 Strip Int 0% 05 / 2010 de 1 euro	F	France	2 025	470	2 495	2 501	6	2 750
XS0155788150	500 000 Deutsche Telekom 6,50% 10 / 2009 de 1 euro	F	France	503	-2	501	512	11	500
ES0000012098	2 000 000 Obli 4,75% 07 / 2014 de 1 euro	F	France	2 081	-4	2 077	2 060	-17	2 000
ES0000012866	1 350 000 Obli 4,20% 07 / 2013 de 1 euro	F	France	1 399	-13	1 386	1 350	-36	1 350
XS0186317417	850 000 Bank of Amér. 4,625% 02 / 2014 de 1 euro	F	France	851	0	851	827	-24	850
ES0361002001	1 500 000 AYT CEDULA 5,25% 2012 de 1 euro	F	France	1 535	-3	1 532	1 532	0	1 500
ES0413211055	5 BBVA 4,25% 15/07/2014 de 1 euro	F	France	487	0	487	486	-1	500
F10001005704	1 300 000 FINLAND 4,25% 07/2015 de 1 euro	F	France	1 291	0	1 291	1 295	4	1 300
IE0031256328	1 000 000 Treasury 5% 04 / 2013 de 1 euro	F	France	1 022	-2	1 020	1 035	15	1 000
IE00B28HXX02	1 300 000 Treasury 4,5% 10 / 2018 de 1 euro	F	France	1 291	0	1 291	1 301	10	1 300
IT0003357982	3 000 000 BTP 4,75% 02 / 2013 de 1 euro	F	France	3 094	-11	3 083	3 070	-13	3 000
NL0000102325	1 700 000 Nederland 3,75% 2014 de 1 euro	F	France	1 689	1	1 690	1 654	-36	1 700
XS0184373925	1 000 000 Télécom Italia 5,375% 01 / 2019 de 1 euro	F	France	1 078	-12	1 066	942	-124	1 000
XS0226062981	600 000 Citigroup 3,50% 2015 de 1 euro	F	France	578	3	581	531	-50	600
XS0233988004	500 000 HSBC Finance 3,75% 2015 de 1 euro	F	France	490	2	492	441	-51	500
XS0236951207	500 000 Altadis EM 4,00% 12 / 2015 de 1 euro	F	France	499	0	499	437	-62	500
XS0278556286	1 400 000 Stadshyptk 3,75% 2013 de 1 euro	F	France	1 394	0	1 394	1 335	-59	1 400
GR0124018525	550 000 Greece 5,25% 05 / 2012 de 1 euro	F	France	588	-8	580	570	-10	550
GR01240224580	1 400 000 Greece 4,50% 05 / 2014 de 1 euro	F	France	1 416	-2	1 414	1 408	-6	1 400
GR0124029639	1 600 000 Greece 4,30% 07 / 2017 de 1 euro	F	France	1 592	1	1 593	1 559	-34	1 600
XS0241183804	1 500 000 ABN AMRO 3,25% 2013 de 1 euro	F	France	1 397	7	1 404	1 408	4	1 500
XS0289011271	1 000 000 NATWIDE 4,125% 2012 de 1 euro	F	France	998	0	998	975	-23	1 000
XS0289185695	1 000 000 SG 4,20% 05/03/ 2012 de 1 euro	F	France	998	0	998	978	-20	1 000
XS0293707617	1 900 000 RABOBANK 4,125% 2012 de 1 euro	F	France	1 899	0	1 899	1 864	-35	1 900
XS0320438442	1 100 000 HBOS TREASS 4,50% 09/2010 de 1 euro	F	France	1 098	0	1 098	1 095	-3	1 100
XS0335133996	500 000 GLASWOSM 5,125% 2012 de 1 euro	F	France	499	0	499	501	2	500
Total obligations de l'O.C.D.E.				42 386	425	42 811	42 162	-649	43 000
TOTAL R 332-19				79 350	647	79 997	78 878	-1119	79 912

2 - Placements inscrits au bilan en classe 2 conformément à l'article R332-20 et affectables à la représentation des engagements réglementés autres que ceux déposés chez les cédants.

Nombre et désignation des valeurs	Affectation	Localisation	Valeur inscrite au bilan		Valeur nette au bilan	Valeur de réalisation	Plus ou moins values latentes
			Valeur brute	Amortissements et provisions			
21 - Immeubles et parts de sociétés immobilières non cotées							
211- Parts de sociétés civiles à objet foncier							
SCI du GEMA F		FRANCE	27	0	27	136	109
TOTAL 211		FRANCE	27	0	27	136	109
212 - Immeubles bâtis							
PARIS - 35, rue de Bretagne	F	FRANCE	437	142	295	350	55
PARIS - 38, rue Hermel	F	FRANCE	191	59	132	167	35
PARIS - 26/28, avenue du Maine	F	FRANCE	1 261	560	701	7 650	6 949
PARIS - 27, rue Jussieu	F	FRANCE	524	152	372	367	-5
LEVALLOIS-PERRET - 2/4, rue du President Wilson	F	FRANCE	855	469	386	2 913	2 527
CLICHY- SUR- SEINE - 6 bis, rue Fournier	F	FRANCE	7 447	2 622	4 825	6 790	1 965
ASNIERES-SUR-SEINE - 23, rue Robert Dupont	F	FRANCE	302	173	129	860	731
IVRY-SUR-SEINE - 5, rue Marat	F	FRANCE	130	61	69	71	2
PONTOISE - 29/31, place du Grand Martroy	F	FRANCE	82	48	34	68	34
TOTAL 212		FRANCE	11 229	4 286	6 943	19 236	12 293
219 - Immeubles d'exploitation							
PARIS - 26/28, avenue du Maine	F	FRANCE	170	75	95	630	535
PARIS - 48, avenue Secrétan	F	FRANCE	502	139	363	259	-104
MONTREUIL-SOUS-BOIS - 38, rue Rouget de L' isle	F	FRANCE	61	33	28	124	96
PONTOISE - 26/28, rue Séré Depoin	F	FRANCE	312	100	212	96	-116
MAISONS-ALFORT - 82/84, avenue du Général de Gaulle	F	FRANCE	196	87	109	269	160
SEVRAN - 1, avenue Salvador Allende	F	FRANCE	538	224	314	274	-40
CLICHY- SUR- SEINE - 6, rue Fournier	F	FRANCE	9 817	3 498	6 319	9 959	3 640
MONTIGNY-LE-BRETONNEUX - 9/13, rue Marcel Proust	F	FRANCE	1 283	443	840	691	-149
VERSAILLES - 9, rue de la Paroisse	F	FRANCE	429	137	292	175	-117
TOTAL 219		FRANCE	13 308	4 736	8 572	12 477	3 905
Immeubles en cours d'acquisition	F	FRANCE	311	0	311	311	0
TOTAL DES PLACEMENTS IMMOBILIERS (21)		FRANCE	24 875	9 022	15 853	32 160	16 307

2 - Placements inscrits au bilan en classe 2 conformément à l'article R332-20 et affectables à la représentation des engagements réglementés autres que ceux déposés chez les cédants.

N° de Code	Nombre et désignation des valeurs	Affectation	Localisation	Valeur brute	Corrections de valeur	Valeur nette au bilan	Valeur de réalisation	Plus ou moins values latentes
23 - Placements financiers								
OPCVM - titres à revenu fixe								
FR0010356931	22 698 Ofi Bond	F	France	2 618		2 618	2 897	279
Total OPCVM - titres à revenu fixe				2 618		2 618	2 897	279
Autres OPCVM								
FR0000426934	3 694 Palmares Europlus	F	France	1 195		1 195	1 301	106
FR0010004663	9 000 AGF Euro Actions C	F	France	1 544		1 544	1 864	320
FR0000017329	5 000 AGF Valeurs Durables	F	France	2 514		2 514	2 967	453
FR0010004671	12 365 AGF Euro Actions D	F	France	1 924		1 924	2 375	451
FR0010017731	15,211 AGF Sécuricash	F	France	1 715		1 715	1 717	2
FR0000008997	79,0481 Ofima Trésor	F	France	320		320	320	0
FR0010262923	50 Ofi Trésor Plus	F	France	523		523	536	13
FR0007001037	9 650 AGF Actions Zone Euro	F	France	2 524		2 524	3 130	606
FR0000401507	52 730 AGF Indice Euroland	F	France	2 731		2 731	3 192	461
FR0000449431	17 320 AGF Euro Value	F	France	1 507		1 507	1 801	294
FR0007041546	5 640 Ofivalmo Equity	F	France	5 399		5 399	6 176	777
FR0010336032	1 500 Palmares VR2	F	France	1 501		1 501	1 571	70
Total autres OPCVM			23 397		23 397	26 950	3 553	

2 - Placements inscrits au bilan en classe 2 conformément à l'article R332-20 et affectables à la représentation des engagements réglementés autres que ceux déposés chez les cédants.

N° de Code	Nombre et désignation des valeurs	Affectation	Localisation	Valeur brute	Corrections de valeur	Valeur nette au bilan	Valeur de réalisation	Plus ou moins values latentes	Valeur de remboursement
Actions françaises non cotées									
FR0004254589	20 000 Ofivalmo	F	France	192		192	239	47	
FR0004287316	72 183 Socram	F	France	367		367	3 292	2 925	
FR0000761157	3 409 Sacra	F	France	52		52	251	199	
FR0000763000	18 000 Mutavie	F	France	1 372		1 372	12 314	10 942	
FR0000764003	9 604 Altima	F	France	960	-480	480	480	0	
FR0000764165	45 Sofaris	F	France	2		2	3	1	
FR0000764300	3 Altima Courtage	F	France	6	-6	0	0	0	
Total actions françaises non cotées				2 951	-486	2 465	16 579	14 114	
231 - Obligations , titres de créances négociables et autres titres à revenu fixe									
Obligations françaises privées cotées				0		0	0	0	0
Total obligations françaises privées cotées				0	0	0	0	0	0
Obligations de l'OCDE									
XS0219379830	1 KHEOP 1-X BIE 7 Euribor de 500 000 euros	F	France	500		500	500	0	500
Total obligations de l'OCDE				500		500	500	0	500
TOTAL R332 - 20				54 340	-9 507	44 833	79 086	34 253	500

3 - Placements inscrits au bilan en classe 2 déposés ou donnés en nantissement chez les cédants en garantie des acceptations

Désignation des valeurs	Affectation	Localisation	Valeur de réalisation	Valeur nette au bilan
235 - Espèces déposées chez les cédants	F	FRANCE	351	351
ALTIMA			345	345
ASSURANCE MUTUELLE DES MOTARDS			6	6

4 - Autres placements inscrits au bilan en classe 2

Désignation des valeurs	Affectation	Localisation	Valeur de réalisation	Valeur nette au bilan
234 - Autres placements				
2343 - Dépôts et cautionnements en France	F	FRANCE	84	84

5 - Actifs inscrits au bilan affectables à la représentation des engagements réglés, autres que ceux inscrits en classe 2

Désignation des valeurs	Affectation	Localisation	Valeur de réalisation	Valeur nette au bilan
Créances				
Cotisations échues et non recouvrées	F	FRANCE	20 154	20 154
Autres actifs				
Coupons et intérêts échus à recouvrer	F	FRANCE	0	0
Banques, chèques postaux et caisse	F	FRANCE	2 835	2 835
Comptes de régularisation - actif				
Intérêts courus des placements	F	FRANCE	1 943	1 943
Frais d'acquisition reportés	F	FRANCE	2 476	2 476
Total	F	FRANCE	27 408	27 408

6 - Valeurs reçues en nantissement des réassureurs incrites en hors bilan (classe 8)

Désignation des valeurs	Localisation	Valeur de réalisation Article R 332-20-1
Valeurs mobilières et titres assimilés		
Valeurs d' Etats de l' O.C.D.E.		
114.000 OAT 4% 03 - 13	FRANCE	114
157.000 ITALIE 5,3 4% 2016 EMTN	FRANCE	173
159.000 OAT 4% 98 - 09	FRANCE	163
3.348.600 OAT 4% 99 - 09	FRANCE	3 370
865.700 OAT TEC10 97 - 09	FRANCE	865
192.000 ESPAGNE 3,625% 2009	FRANCE	193
1.152.700 OAT E 4,00% 03 - 13	FRANCE	1 174
424,000 AUTRICHE 3,50% 07 - 15	FRANCE	409
6.000 ESPAGNE 4,40% 04-15	FRANCE	6
90.000 OAT 3,25% 04 - 16	FRANCE	85
TOTAL valeurs d'Etats de l'O.C.D.E.	FRANCE	6 552
Autres valeurs cotées : obligations et titres à revenus fixes		
7.000 CRH. 5,75% 00 - 10	FRANCE	7
255.000 BEI 3,25% 2008	FRANCE	255
7 AGF TAUX FIXE	FRANCE	12
150.000 HARBOUR	FRANCE	151
1.046.000 KREDITANT WIEDER TV99,09	FRANCE	1 090
178.499 BTAN BT 3,50% -11	FRANCE	178
TOTAL autres valeurs cotées : obligations	FRANCE	1 693
Actions		
340 LVMH MOET VUITON	FRANCE	28
3.400 ESSILOR INTERNATIONAL	FRANCE	148
TOTAL autres valeurs cotées : obligations	FRANCE	176
Parts de sicav et fonds divers		
4.887 HSBC FRENCH GOV BOND ID SI	FRANCE	1 022
1.200 HSBC FRENCH GOV BOND IC SI	FRANCE	397
6.588 FDS(LUX)FIX,EUR.A	FRANCE	6 579
8 CALYON CAAM MONE CASH SI 3 DEC	FRANCE	78
1 CALYON CAAM TRESO 1 AN FCP	FRANCE	187
30 FRANKOPAR FCP	FRANCE	866
84 BNP PARIBAS OBLIG.D 3DEC	FRANCE	233
3.293 CEZANNE OBLIGATIONS	FRANCE	1 099
4.204 FCP BNP PARIBAS Allemagne	FRANCE	559
50 MONCEAU SELECTION	FRANCE	135
130 MONCEAU CONVERTIBLE	FRANCE	15
4 STRATOBLIG FCP	FRANCE	5
1 BFT ALTER,OLYMPIA	FRANCE	14
24,125 FRACOM	FRANCE	509
2 FRASECUR	FRANCE	84
145 MUNICH RE PLACEMENT	FRANCE	3 019
42 BNP PARIBAS OBLIG.C 3 DEC	FRANCE	180
1.352 GERVAFRANCE	FRANCE	1 107
TOTAL parts de sicav et fonds divers	FRANCE	16 088
TOTAL valeurs mobilières et titres assimilés	FRANCE	24 509

5 - Etat récapitulatif des placements

Nature des actifs	Valeur brute	Valeur de réalisation	Valeur nette au bilan	Valeur brute (Exercice N -1)	Valeur de réalisation (Exercice N -1)	Valeur nette au bilan (Exercice N -1)
1 / Placements						
1 - Placements immobiliers	24 874	32 160	15 853	24 563	29 074	16 267
2 - Actions et autres titres à revenu variable autre que les parts d' O.P.C.V.M.	2 951	16 579	2 465	3 020	15 863	3 015
3 - Parts d'O.P.C.V.M. autres que celles visées au 4	23 897	27 450	23 897	20 878	26 503	20 878
4 - Parts d'O.P.C.V.M. à revenu fixe	2 618	2 897	2 618	3 489	4 179	3 489
5 - Obligations et autres titres à revenu fixe	79 350	78 879	79 997	74 075	75 066	74 814
7 - Autres prêts et effets assimilés	0	0	0	0	0	0
8 - Dépôts auprès des entreprises cédantes	352	352	352	278	278	278
9 - Dépôts (autres que ceux visés au 8) et cautionnements en espèces , et autres placements	84	84	84	84	84	84
11 -Total des lignes 1 à 9	134 126	158 401	125 266	126 387	151 047	118 825
a/ dont :						
• placements évalués selon l'article R 332 -19	79 350	78 878	79 997	74 075	75 066	74 814
• placements évalués selon l'article R 332 - 20	54 776	79 523	45 269	52 312	75 981	44 011
Total a/	134 126	158 401	125 266	126 387	118 825	118 825
b/ dont :						
• valeurs affectables à la représentation des provisions techniques autres que les provisions techniques spéciales	134 126	158 401	125 266	126 387	151 047	118 825
Total b/	134 126	158 401	125 266	126 387	118 825	118 825

Tableau de concordances

entre l'état récapitulatif et l'actif du bilan

Nature des actifs	Valeur nette au bilan selon état récapitulatif	Différences sur prix de remboursement à percevoir Art. R 332-19	Amortissement des différences de remboursement Art. R 332-19	Valeur nette à l'actif du bilan
Total des placements	125 266	838	190	124 618

6 - Détail des provisions

à la charge des réassureurs

Risques couverts	Exercice techniques			Total
	2007	2006	2005 et antérieurs	
Auto et Responsabilité civile	0	166	19 167	19 333
Individuelle conducteur	172	13	6	191
Dommages aux biens des particuliers	0	79	68	147
Catastrophes naturelles	0	0	1 112	1 112
Total	172	258	20 353	20 783

7 - Créances et dettes

ventilées selon leur durée

Postes du Bilan	jusqu'à 1 an	Plus d'un an à cinq ans	Plus de cinq ans	Total
1.- Créances				
Créances nées d'opérations d'assurance directe	21 473			21 473
• dont sociétaires : 20 154				
Créances nées d'opérations de réassurance	316			316
Personnel	30			30
Etat , Sécurité sociale, et collectivités publiques	68			68
Débiteurs divers	462			462
Total créances	22 349	0	0	22 349
2. - Dettes				
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	1 968			1 968
• dont sociétaires : 996				
Dettes nées d'opérations de réassurance	219			219
Autres emprunts , dépôts et cautionnements reçus		87		87
Personnel	798			798
Etat , Sécurité sociale et collectivités publiques	2 927			2 927
Créanciers divers	848			848
• dont réparateurs agréés : 411				
Total dettes	6 760	87	0	6 847

8 - Produits à recevoir et charges à payer

rattachés aux postes de créances et de dettes

Postes du bilan

Exercice N

Exercice N -1

a / Produits à recevoir

Organismes sociaux	0	0
---------------------------	----------	----------

Etat	0	35
-------------	----------	-----------

Débiteurs divers

• Commissions Mutavie	52	46
• Frais de gestion des dossiers Socram	231	47
• Commissions Mutuelle Familiale	0	0
• Commissions C.N.P.	60	35
• Commissions prestataires agréés	27	92
• Prestations de personnel fournies	0	11
• Remboursements Opcassur	10	52
• Autres	42	31
Total débiteurs divers	422	314

Total	422	349
--------------	------------	------------

b / charges à payer

Personnel :

• Congés payés	435	439
• Prime de vacances	129	126
• Intéressement	42	3
• Participation	192	305
Total personnel	798	873

Organismes sociaux

• Charges sociales sur congés payés	370	375
• Charges sociales sur prime de vacances	110	107
• Charges sociales sur participation	15	26
• Charges sociales sur intéressement	3	1
• Organic	83	82
Total organismes sociaux	581	591

Etat

• Charges fiscales sur congés payés	86	88
• Charges fiscales sur prime de vacances	23	25
• Autres	223	136
Total Etat	332	249
Créditeurs divers	350	367

Total	2 061	2 080
--------------	--------------	--------------

9 - Frais d'acquisition reportés

Il sont inscrits à l'actif du bilan pour un montant de 2 476 K€.

Ils sont déterminés en appliquant aux frais d'acquisition de l'exercice le pourcentage représenté par les cotisations reportées sur l'exercice n + 1 par rapport aux cotisations totales émises. En 2006, leur montant s'élevait à 2 436 K€.

10 - Variation

des capitaux propres

Dénomination	Montant au début de l'exercice	Dotations ou affectations dans l'exercice	Reprise ou prélèvement dans l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Fonds d'établissement	1 719	146		1 865
Réserve pour éventualités	59 217		262	58 955
Réserve pour variations boursières	1 067			1 067
Réserve pour incidence de sinistres	1 296			1 296
Réserve de capitalisation	5 426		530	4 896
Résultat de l'exercice 2006	-262		-262	0
Résultat de l'exercice 2007	4 701	4 701	0	4 701
Total	68 463	4 847	530	72 780

11 - Détail de la provision

pour risques et charges

Intitulé de la provision	Exercice N	Exercice N - 1
Provision pour investissement	552	385
Provision pour risques et charges	729	454
• Contestation fiscale	255	
• Etalement d'I.S.	254	
• Litige personnel	220	
Provision pour départs en retraite	1 101	1 097
Provision pour médailles du travail	402	422
Total	2 784	2 358

12 - Evolution de la charge des sinistres, bonis/malis et du rapport sinistres / cotisations acquises

(d'après état C10 : affaires directes en France hors transport)

Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	2003	2004	2005	2006	2007
2003					
REGLEMENTS	25 052				
PROVISIONS	18 165				
TOTAL CHARGE SINISTRES	43 217				
COTISATIONS ACQUISES	59 508				
% SINISTRES AUX COTISATIONS	72,62%				
2004					
REGLEMENTS	33 802	23 173			
PROVISIONS	7 624	18 562			
TOTAL CHARGE SINISTRES	41 426	41 735			
BONI/MALI PAR RAPPORT A L' ORIGINE	1 791				
COTISATIONS ACQUISES	59 508	58 790			
% SINISTRES AUX COTISATIONS	69,61%	70,99%			
2005					
REGLEMENTS	36 450	31 730	22 742		
PROVISIONS	5 354	8 250	19 787		
TOTAL CHARGE SINISTRES	41 804	39 980	42 529		
BONI/MALI PAR RAPPORT A L' ORIGINE	1 413	1 755			
COTISATIONS ACQUISES	59 508	58 790	57 693		
% SINISTRES AUX COTISATIONS	70,25%	68,00%	73,72%		
2006					
REGLEMENTS	38 250	34 835	30 592	23 144	
PROVISIONS	4 727	6 601	6 844	19 962	
TOTAL CHARGE SINISTRES	42 977	41 436	37 436	43 106	
BONI/MALI PAR RAPPORT A L' ORIGINE	240	299	5 093		
COTISATIONS ACQUISES	59 508	58 790	57 693	57 134	
% SINISTRES AUX COTISATIONS	72,22%	70,48%	64,89%	75,45%	
2007					
REGLEMENTS	39 193	36 217	32 802	31 807	21 922
PROVISIONS	4 121	4 579	4 418	8 882	18 135
TOTAL CHARGE SINISTRES	43 314	40 796	37 220	40 689	40 057
BONI/MALI PAR RAPPORT A L' ORIGINE	-97	939	5 309	2 417	
COTISATIONS ACQUISES	59 508	58 790	57 693	57 134	54 387
% SINISTRES AUX COTISATIONS	72,79%	69,39%	64,51%	71,22%	73,65%

13 - Détail

des provisions pour sinistres à payer

Risques couverts	Exercice techniques			Total
	2007	2006	2005 et antérieurs	
Responsabilité civile corporelle automobile	8 386	6 587	31 093	46 066
Responsabilité matérielle automobile	3 102	405	182	3 689
Autres garanties automobile	3 020	368	191	3 579
Dommages aux biens des particuliers	3 606	1 503	950	6 059
Catastrophes naturelles	13	21	1 663	1 697
Responsabilité civile générale	8	0	0	8
Navigation de plaisance	119	43	26	188
Acceptations	155	83	21	259
Total	18 409	9 010	34 126	61 545

14 - **Détail**

des autres provisions techniques

Intitulé de la provision	Exercice N	Exercice N - 1
Provision pour risques en cours	10	73
Provision mathématique des rentes	8 791	9 474
Total	8 801	9 547



Notes

sur le compte de résultat

1 - Autre produits techniques

Nature	Exercice N	Exercice N -1
Cotisations assistance	1 558	1 573
Cotisations protection juridique	896	737
Commissions d'apport des réparateurs	0	149
Commissions Mutavie	77	73
Frais de gestion Socram	231	47
Commissions C.N.P.	168	35
Commissions Mutuelle Familiale	0	0
Prestations fournies	117	45
Divers	90	83
Total des autres produits techniques	3 137	2 742

2 - Ventilation

des produits et charges de placements

Nature	Exercice N	Exercice N - 1
Revenus des placements immobiliers	1 949	2 125
Revenus des placements mobiliers	4 319	3 416
Autres revenus financiers	23	15
Profits liés à la réalisation de placements	4 547	1 334
Autres produits de placements	202	293
Reprises de provisions sur placements	0	0
Total des produits de placements	11 040	7 183
Charges des placements immobiliers	1 069	1 146
Charges des placements mobiliers	172	162
Frais de gestion et frais financiers	500	463
Pertes liées à la réalisation de placements	606	1 277
Autres charges des placements	152	277
Dotations aux provisions sur placements	482	0
Total des charges de placements	2 981	3 325

3 - Produits et charges exceptionnels

Nature	Exercice N	Exercice N - 1
1 / Produits exceptionnels		
• Restitution d'impôt suite à réclamation	0	124
• Reprise provision pour risques et charges	40	97
• Dommages, intérêts et indemnités	0	0
• Autres	28	35
Total des produits exceptionnels	68	256
2 / Charges exceptionnelles		
• Dotation provision pour investissements	166	167
• Dotation provision pour risques et charges	300	146
• Créances irrécouvrables	7	9
• Mises au rebut d'immobilisations	10	36
• Autres	60	44
Total des charges exceptionnelles	543	414

4 - Participation et intéressement des salariés

Nature	Exercice N	Exercice N - 1
Intéressement	38	4
Participation	219	349
Total intéressement et participation	257	353

Résultat technique

par catégorie (Etat C1)

Exercice 2007

	Automobile ensemble des contrats (Catég.22 et 23)	Domages aux biens des particuliers (Catég. 24)	Catastrophes naturelles (Catég. 27)
Cotisations et accessoires émis	64 790	9 260	1 081
Annulations de cotisations et accessoires émis	19 924	1 303	159
Cotisations à annuler : à la clôture de l'exercice	452	127	
à l'ouverture de l'exercice	580	164	
Sous-total cotisations nettes	44 994	7 994	922
Provisions pour pena			
à la clôture de l'exercice	19 617	3 712	418
à l'ouverture de l'exercice	20 337	3 613	410
Sous-total cotisations de l'exercice	45 714	7 895	914
Sinistres payés	38 910	5 572	304
Versements périodiques de rentes payées	500		
Recours encaissés	12 785	679	0
Frais de gestion des sinistres	5 736	1 249	127
Provisions pour sinistres à payer :			
à la clôture de l'exercice	60 454	6 832	1 698
à l'ouverture de l'exercice	61 994	5 790	1 787
Prévisions de recours à encaisser :			
à la clôture de l'exercice	7 120	773	0
à l'ouverture de l'exercice	7 172	693	0
Autres provisions techniques : à la clôture de l'exercice	8 791	228	384
à l'ouverture de l'exercice	9 474	228	296
Sous-total charge des prestations	30 190	7 104	430
Frais d'acquisition	4 618	798	92
Frais d'administration et autres charges techniques nets	4 772	824	95
Subventions d'exploitation reçues	0	0	0
Produits des placements alloués	3 897	617	87
Sous-total produits financiers nets	3 897	617	87
Cotisations cédées aux réassureurs	3 708	748	513
Part des réassureurs dans les prestations payées	1 043	119	162
Part des réassureurs dans les provisions techniques :			
à la clôture de l'exercice	19 524	147	1 112
à l'ouverture de l'exercice	22 670	275	1 081
Commissions reçues des réassureurs	35	0	0
Sous-total charge de la réassurance	5 776	757	320
Résultat technique de l'exercice	4 255	-971	64

RC générale (Catég. 28)	Sous-total Catégories 20 à 31	Transports (Catég. 34)	Sous-total Catégories 34 à 38	Total des affaires directes en France	Acceptations en France	TOTAL GENERAL
39	75 170	153	153	75 323	372	75 695
11	21 397	18	18	21 415		21 415
	579		0	579		579
	744		0	744		744
28	53 938	135	135	54 073	372	54 445
17	23 764	60	60	23 824	96	23 920
18	24 378	63	63	24 441	95	24 536
29	54 552	138	138	54 690	371	55 061
4	44 790	90	90	44 880	305	45 185
	500			500		500
0	13 464	9	9	13 473	0	13 473
0	7 112	27	27	7 139	0	7 139
8	68 992	200	200	69 192	259	69 451
9	69 580	199	199	69 779	187	69 966
0	7 893	12	12	7 905	0	7 905
0	7 865	11	11	7 876	0	7 876
	9 403	0	0	9 403		9 403
	9 998	0	0	9 998		9 998
3	37 727	108	108	37 835	377	38 212
3	5 511	14	14	5 525	38	5 563
3	5 694	14	14	5 708	182	5 890
0	0	0	0	0	0	0
2	4 603	16	16	4 619	22	4 641
2	4 603	16	16	4 619	22	4 641
0	4 969	0	0	4 969	0	4 969
0	1 324	0	0	1 324	0	1 324
	20 783	0	0	20 783	0	20 783
	24 026	0	0	24 026	0	24 026
	35	0	0	35	0	35
0	6 853	0	0	6 853	0	6 853
22	3 370	18	18	3 388	-204	3 184



Autres informations

1 - Sociétaires

et contrats

Rubriques	Années			
	2004	2005	2006	2007
Nombre de sociétaires	92 363	90 744	88 057	85 496
Nombre de contrats	143 485	141 055	136 746	132 559

2 - Personnel

Eléments	Exercice N	Exercice N -1
Total des salaires versés	6 192	6 097
Effectif moyen	172	187
dont :		
- Cadres de direction	2	3
- Cadres	47	52
- Non - cadres	123	132

3 - Impact de la charge fiscale future

Eléments	Début d'exercice	Variation	Fin d'exercice	Impact charge fiscale future
Provisions réglementées				
Réserve de capitalisation	5 426	-530	4 896	1 665
Provisions pour charges				
Provision pour départs en retraite	1 097	4	1 101	374
Provision pour impôt différé	191	62	253	86
Total provisions pour charges	1 288	66	1 354	460
Décalages temporaires				
Organic	83	0	83	-28
Provision pour congés payés	387	-18	369	-125
Participation des salariés	332	-124	208	-71
Total décalages temporaires	802	-142	660	-224
Charge fiscale future nette				1 901



Assemblée générale ordinaire

du 26 JUIN 2008

Résolutions

1^{ère} Résolution :

L'Assemblée, après audition du rapport du Conseil d'Administration et celui du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes de l'exercice 2007, tels qu'ils lui ont été présentés.

Résolution adoptée à l'unanimité

2^{ème} Résolution :

L'Assemblée donne au Conseil d'Administration quitus et décharge de sa gestion pour l'exercice 2007.

Résolution adoptée à l'unanimité

3^{ème} Résolution :

L'Assemblée accepte l'affectation du résultat excédentaire de l'exercice 2007 soit, **4.701.168,51 €** à savoir :

- virement de la totalité de cette somme à la réserve pour éventualités.

Résolution adoptée à l'unanimité

4^{ème} Résolution :

L'Assemblée désigne Messieurs LABERGÈRE, LAPIERRE et PROTOIS en qualité de membres du Comité d'Ethique des Comptes.

Résolution adoptée – 2 voix contre

5^{ème} Résolution

L'Assemblée confirme le respect de l'Article R 322-57 du Code des Assurances interdisant aux Administrateurs ou Directeurs de sociétés d'assurances mutuelles de prendre ou conserver un intérêt direct ou indirect dans une entreprise, un marché, un traité ou une opération commerciale ou financière faite avec ladite société ou pour son compte, sauf à y avoir été autorisé par l'Assemblée Générale des Sociétaires.

Résolution adoptée à l'unanimité

6^{ème} Résolution :

L'Article 12 prévoit que l'Assemblée Générale peut décider d'un autre lieu que le siège social pour tenir sa prochaine réunion. L'Assemblée donne pouvoir au Conseil d'Administration de prendre cette décision en son nom sous réserve qu'avis en soit donné aux délégués dans la convocation et publié au moins quinze jours avant dans un journal d'annonces légales paraissant au lieu où aura lieu l'Assemblée.

Résolution adoptée – 2 voix contre

7^{ème} Résolution :

Election de quatre administrateurs dont le mandat arrive à expiration (dont 1 démissionnaire en 2007)

Les quatre administrateurs sortants sont :

- Monsieur ANOUILH Laurent
- Monsieur BOUSQUET Gérard
- Monsieur GHABRO Elias
- Monsieur DERRADJI Abdelhamid
(démissionnaire en Mars 2007)

Quatre candidatures déposées et enregistrées :

- Monsieur BOUSQUET Gérard
- Monsieur DELRUT Jean-Claude
- Monsieur ESTEPHAN Ibrahim
- Monsieur GHABRO Elias

Le résultat du vote organisé à bulletin secret s'établit comme suit :

- | | |
|-------------------------------|------------|
| • Votants | 143 |
| • Blancs et nuls | 2 |
| • Valablement exprimés | 141 |

Ont obtenu et sont proclamés élus :

- | | |
|-------------------------------|-----------------|
| • Monsieur BOUSQUET Gérard | 140 voix |
| • Monsieur DELRUT Jean-Claude | 138 voix |
| • Monsieur ESTEPHAN Ibrahim | 137 voix |
| • Monsieur GHABRO Elias | 136 voix |



Siège social : 6, rue Fournier - B.P. 311 CLICHY CEDEX

www.mfa.fr

Société d'Assurance Mutuelle à cotisations variables régie par le Code des Assurances

